

Surveillance épidémiologique en Alsace

Point de situation au 1^{er} août 2013 (semaines 29 et 30)

| Sommaire |

Depuis le 1^{er} juin, la cellule de l'InVS en région (Cire) Lorraine –Alsace vous propose dans ce bulletin une analyse des données épidémiologiques régionales adaptée à la période estivale.

Les différents chapitres développés dans ce bulletin sont donc les suivants :

- L'analyse de l'activité des associations SOS Médecins de Strasbourg et de Mulhouse au cours des 4 dernières semaines (p.2);
- Le suivi épidémiologique
 - de l'asthme (p.3);
 - des allergies (p.4);
 - des pathologies pouvant être liées à la chaleur (p.5);
- Le suivi des températures par département (p.6);
- La surveillance de la mortalité à partir des données transmises par l'Insee (p.6);
- Un point de situation sur la rougeole en Alsace (p.7);
- Un point sur la surveillance de la légionellose - Situation au 31 juillet 2013 (p.8);
- Un rappel des modalités de signalement des événements sanitaires au pôle de Veille et gestion des alertes sanitaires (VGAS) de l'ARS d'Alsace (p.8).

| Faits marquants |

- ⇒ Durant les deux dernières semaines, les activités des associations SOS Médecins de la région restent stables quelque soit la classe d'âge et aucune augmentation inhabituelle n'est observée.
- ⇒ En semaine 29 et 30, une augmentation, notable mais dans des proportions attendues dans un contexte de chaleur élevée, du nombre de diagnostics de pathologies en lien avec la chaleur est observée pour les deux associations SOS Médecins de la région. En semaine 30, ces pathologies représentent 4 % de l'activité de l'association SOS médecins Strasbourg et 6,2 % de l'activité de l'association de Mulhouse.
- ⇒ Les nombres de diagnostics d'asthme et d'allergie restent dans les fluctuations habituelles pour la saison.
- ⇒ D'après le Réseau National de Surveillance Aérobiologique (RNSA), les deux départements de la région Alsace sont en risque allergique faible actuellement.
- ⇒ D'après les données Insee disponibles, aucune augmentation inhabituelle de la mortalité n'est observée en région Alsace.

| Actualités |

Sur le site internet de l'InVS:

- [Bulletin hebdomadaire international \(BHI\)](#)
- [Bulletin national d'information du système de veille sanitaire SOS médecins](#)

Sur le site internet du RNSA : [Bulletin Allergo Pollinique n°30 du 26 juillet 2013](#)

Dtot = total des diagnostics codés

D<1 = total des diagnostics codés pour des enfants de moins de 1 an

D>75 = total des diagnostics codés pour des adultes de plus de 75 ans

Dhosp= nombre d'hospitalisations après consultation

		Semaine			
		S27-13	S28-13	S29-13	S30-13
SOS Médecins Strasbourg 67	Dtot	1135 →	1045 →	1066 →	1061 →
	D<1	34 →	37 →	34 →	30 →
	D>75	157 ↗	138 →	153 →	173 →
	Dhosp	75 →	78 →	70 ↘	74 →

		Semaine			
		S27-13	S28-13	S29-13	S30-13
SOS Médecins Mulhouse 68	Dtot	558 →	623 →	550 →	595 →
	D<1	28 ↗	35 ↗	20 →	21 →
	D>75	38 →	53 →	58 →	65 →
	Dhosp	33 →	31 →	32 →	38 ↗

Les indicateurs d'activité des associations SOS Médecins de Strasbourg et Mulhouse sont stables en semaine 29 et 30, à l'exception d'une légère augmentation observée pour les hospitalisations en semaine 30 dans le Haut-Rhin et d'une légère baisse pour ce même indicateur en semaine 29 dans le Bas-Rhin.

Les associations SOS Médecins assurent une médecine d'urgence et la permanence des soins en zone urbaine et périurbaine.

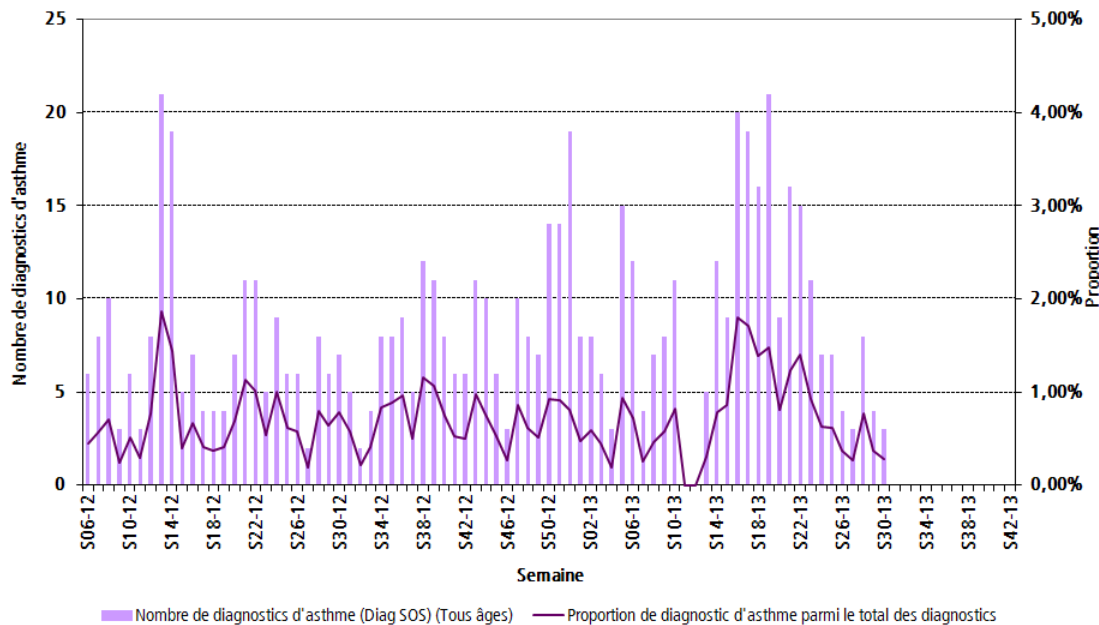
En Alsace il existe deux associations SOS Médecins, à Strasbourg et à Mulhouse.

Les données relatives à l'activité des associations SOS Médecins sont transmises en continu au siège de l'InVS.

Légende des tableaux :

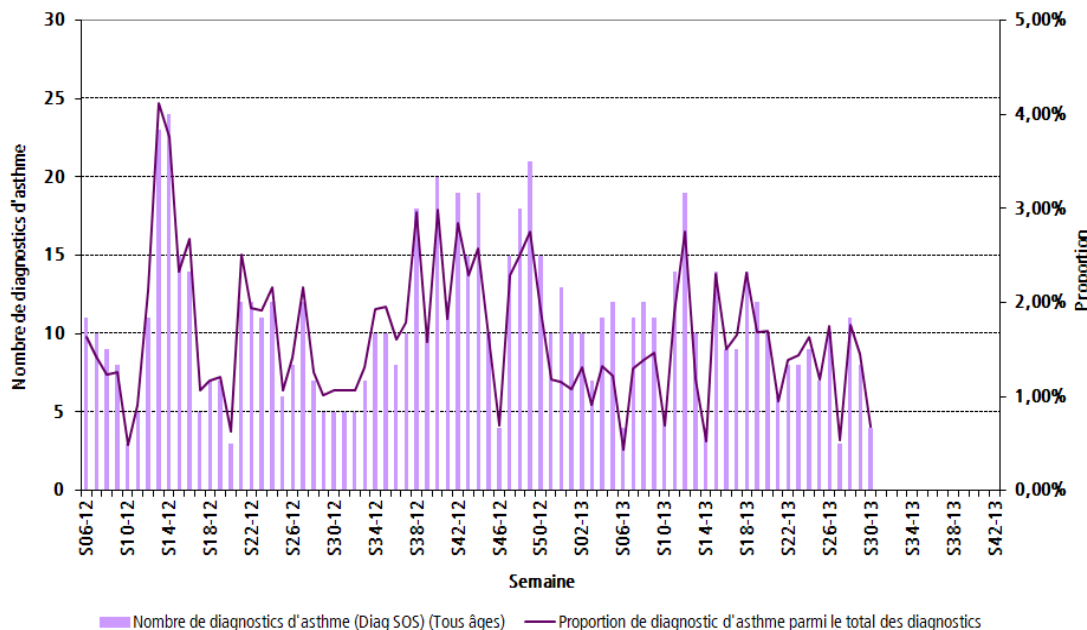
↗	Augmentation significative par rapport aux 3 semaines précédentes
→	Stabilité par rapport aux 3 semaines précédentes
↘	Diminution significative par rapport aux 3 semaines précédentes
☹	Données insuffisantes pour calculer la tendance

| Figure 1 | Distribution du nombre hebdomadaire de diagnostics asthme, tous âges, pour l'association SOS Médecins de Strasbourg - 6 février 2012 au 28 juillet 2013 (Source : Association SOS Médecins Strasbourg)



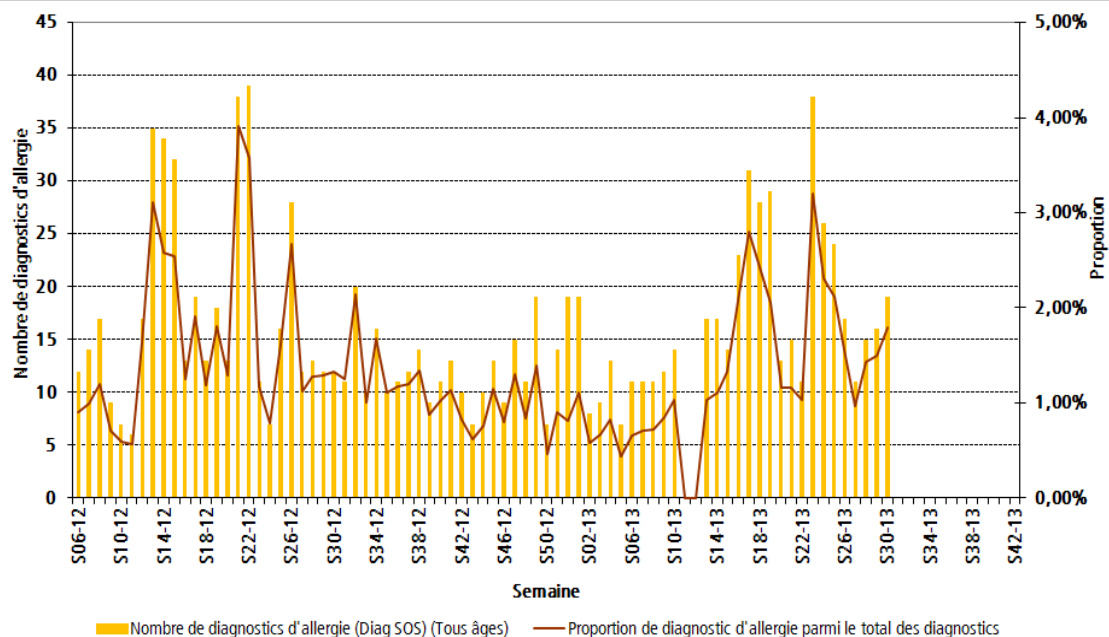
Les données de l'association SOS Médecins de Strasbourg sont indisponibles en semaines 11 et 12 et incomplètes en semaine 15.

| Figure 2 | Distribution du nombre hebdomadaire de diagnostics asthme, tous âges, pour l'association SOS Médecins de Mulhouse - 6 février 2012 au 28 juillet 2013 (Source : Association SOS Médecins Mulhouse)



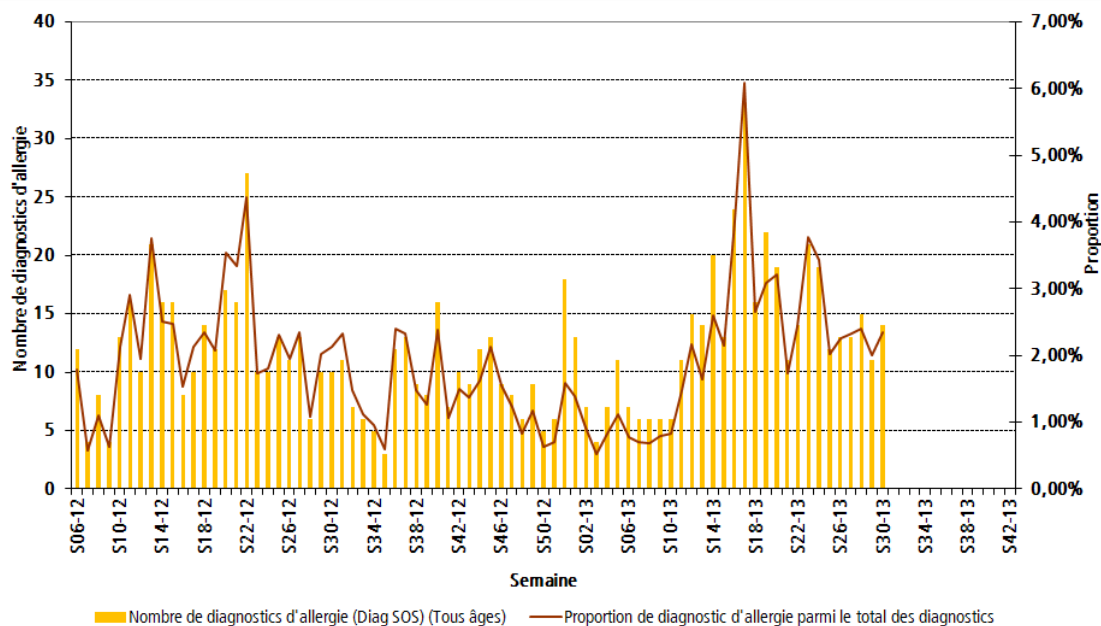
Au cours des deux dernières semaines, les nombres de diagnostics d'asthme posés par les associations SOS Médecins de Strasbourg et de Mulhouse restent dans les fluctuations habituelles. Cette pathologie représente moins de 1 % de l'activité de l'association de Strasbourg et moins de 2 % pour celle de Mulhouse.

| Figure 3 | Distribution du nombre hebdomadaire de diagnostics d'allergie, tous âges, pour l'association SOS Médecins de Strasbourg - 6 février 2012 au 28 juillet 2013 (Source : Association SOS Médecins Strasbourg)



Les données de l'association SOS Médecins de Strasbourg sont indisponibles en semaines 11 et 12 et incomplètes en semaine 15.

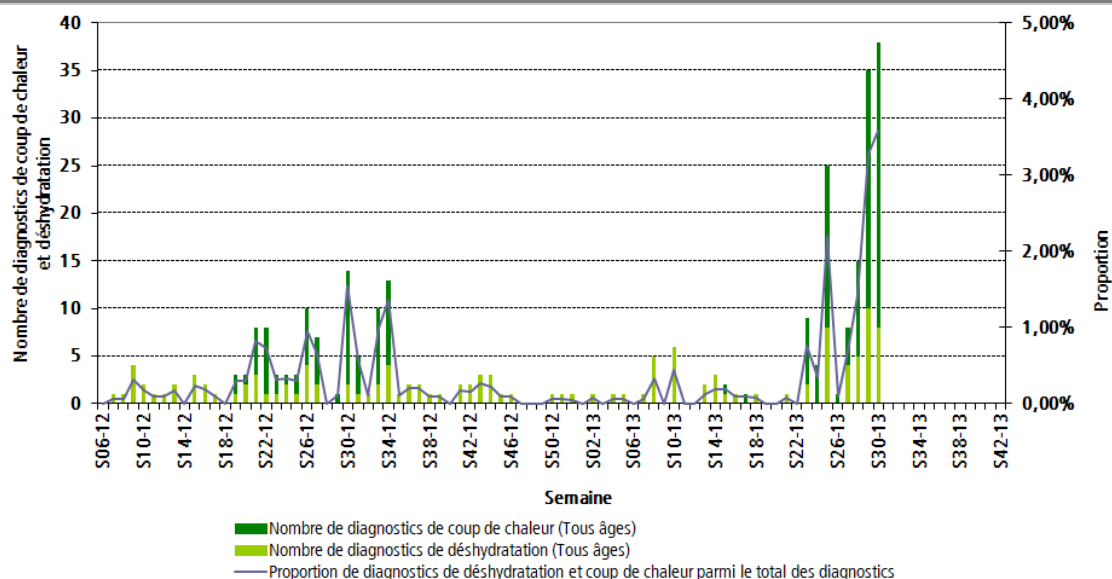
| Figure 4 | Distribution du nombre hebdomadaire de diagnostics d'allergie, tous âges, pour l'association SOS Médecins de Mulhouse - 6 février 2012 au 28 juillet 2013 (Source : Association SOS Médecins Mulhouse)



Au cours des dernières semaines, une légère tendance à la hausse est observée pour le nombre de diagnostics d'allergie posés par l'association SOS Médecins Strasbourg. Cependant, les variations restent faibles (11 diagnostics en semaine 27 vs 19 diagnostics en semaine 30) et cette pathologie représente moins de 2% du total des diagnostics posés en semaine 30.

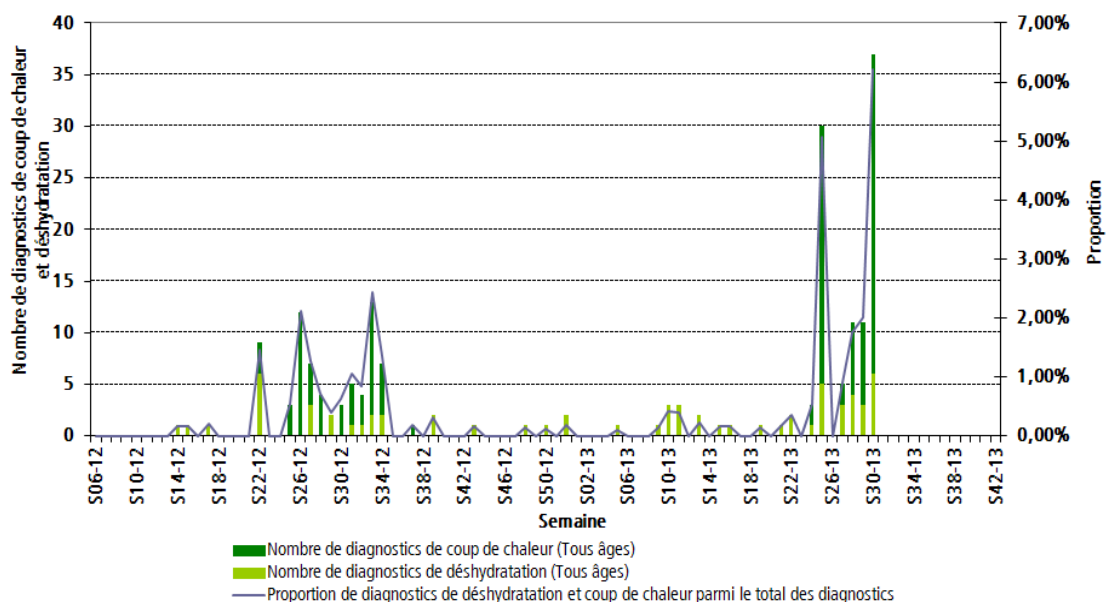
Concernant l'association de Mulhouse, le nombre de diagnostics d'allergie varie peu depuis mi-juin (11 à 15 diagnostics hebdomadaires). Sur la même période, la proportion d'allergie reste inférieure à 2,5 % de l'activité hebdomadaire de l'association haut-rhinoise.

| Figure 5 | Distribution du nombre hebdomadaire de diagnostics des pathologies pouvant être liées à la chaleur (déshydratation et coup de chaleur), tous âges, pour l'association SOS Médecins de Strasbourg - 6 février 2012 au 28 juillet 2013 (Source : Association SOS Médecins de Strasbourg)



Les données de l'association SOS Médecins de Strasbourg sont indisponibles en semaines 11 et 12 et incomplètes en semaine 15.

| Figure 6 | Distribution du nombre hebdomadaire de diagnostics des pathologies pouvant être liées à la chaleur (déshydratation et coup de chaleur), tous âges, pour l'association SOS Médecins de Mulhouse - 6 février 2012 au 28 juillet 2013 (Source : Association SOS Médecins de Mulhouse)

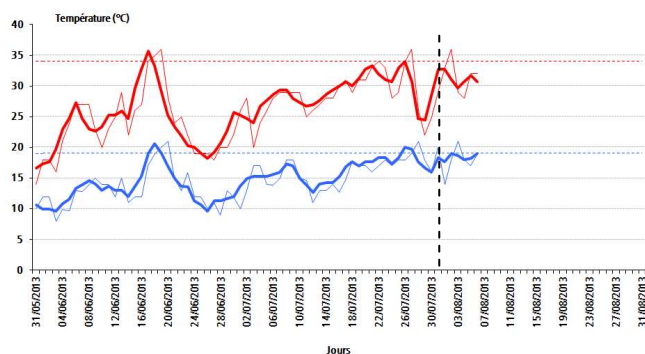


Au cours des deux dernières semaines, une augmentation marquée du nombre de diagnostics de pathologies en lien avec la chaleur est observée pour l'association SOS Médecins de Strasbourg. Cette augmentation touche majoritairement les diagnostics de coup de chaleur. Mis à part les enfants de moins de 2 ans, toutes les classes d'âges sont impactées. En semaine 30, les pathologies liées à la chaleur représentent 3,6 % de l'activité de l'association.

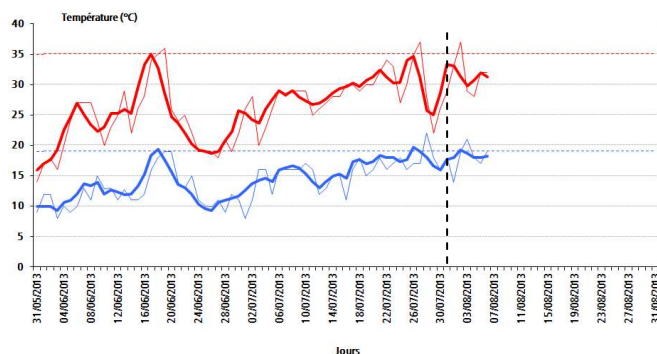
Concernant l'association de Mulhouse, la même tendance est observée en semaine 30 avec 37 diagnostics pour pathologies liées à la chaleur. Là aussi, l'augmentation concerne majoritairement les diagnostics de coup de chaleur. Les classes d'âge extrême (enfants de moins de 2 ans et personnes âgées de plus de 75 ans) sont peu impactées. En semaine 30, ces pathologies représentent 6,2 % de l'activité de l'association haut-rhinoise.

Dans le contexte des fortes chaleurs observées durant les dernières semaines, ces augmentations restent dans les proportions attendues.

| Figure 7 | Températures et indices biométéorologiques à Strasbourg (67) depuis le 31 mai 2013 (Source : Météo France)

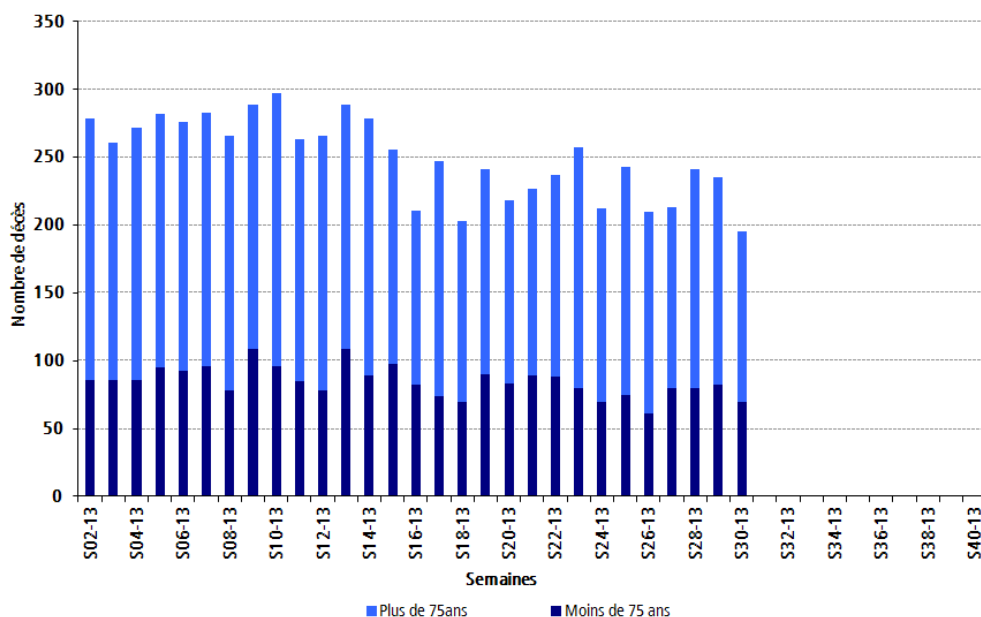


| Figure 8 | Températures et indices biométéorologiques à Colmar (68) depuis le 31 mai 2013 (Source : Météo France)



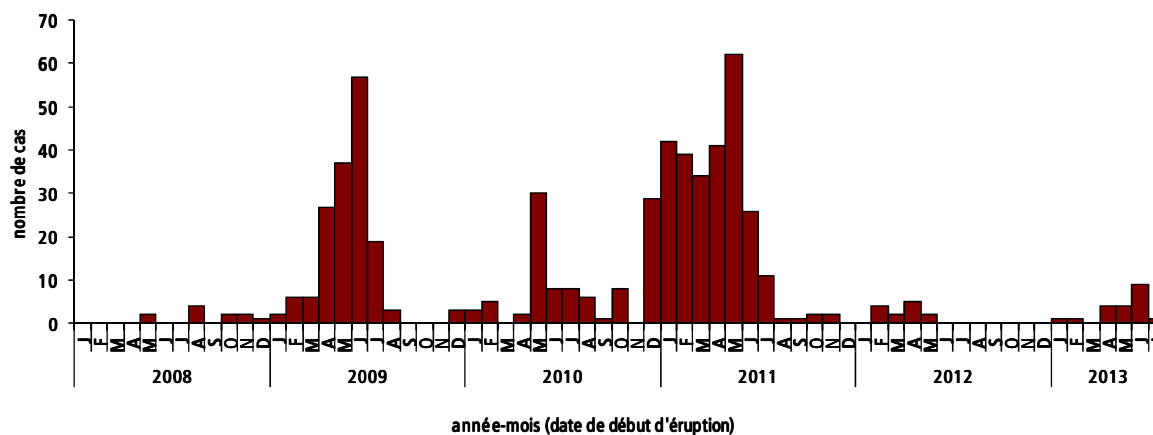
— Température minimale — IBM minimal - - - - Seuil IBM minimal
 — Température maximale — IBM maximal - - - - Seuil IBM maximal
 - - - - Au-delà de cette ligne, prévisions météorologiques

| Figure 9 | Nombre de décès chez les personnes âgées de plus ou de moins de 75 ans en Alsace du 7 janvier au 28 juillet 2013 (Source : Insee)



En Alsace, d'après les données disponibles, on ne note pas d'augmentation inhabituelle de la mortalité (sous réserve de complétude des données). En effet, les données relatives aux décès Insee proviennent des communes informatisées en Alsace et transmises par l'Insee. Les délais de transmission étant supérieurs à 7 jours, les données de la semaine 30 **sont donc incomplètes**.

| Figure 10 | Evolution du nombre de cas de rougeole déclarés résidant en Alsace par date de début d'éruption, du 1^{er} janvier 2008 au 31 juillet 2013 (Source : Déclaration obligatoire, données provisoires 2013)



Comme le montre la figure 10, après une épidémie de trois vagues successives (2009, 2010, 2011) en Alsace, le nombre de cas déclarés depuis 2012 reste faible. Ces tendances sont également observées au niveau national¹. Le virus continue toutefois à circuler, il faut donc rester vigilant et continuer à veiller à la mise à jour du statut vaccinal avec deux doses de vaccin pour toute personne âgée d'au moins 12 mois et née après 1980.

Schémas vaccinaux :

- Enfants âgés de 12 à 24 mois : une dose du vaccin contre la rougeole, les oreillons et la rubéole à 12 mois et une 2^{ème} dose entre 13 et 24 mois
- Pour les enfants accueillis en collectivité avant l'âge d'un an : une dose de vaccin trivalent à 9 mois et une 2^{ème} dose entre 12 et 15 mois
- **Toute personne née depuis 1980 et âgée de plus de 24 mois : deux doses au total de vaccin trivalent, quels que soient les antécédents vis-à-vis des trois maladies**
- **Toute personne née avant 1980, non vaccinée et sans antécédents de rougeole, exerçant des professions de santé ou en charge de la petite enfance : une dose de vaccin trivalent**

Mesures spécifiques pour la vaccination des personnes potentiellement réceptives autour d'un cas :

- Enfants âgés de 6 à 8 mois
- Enfants âgés de 9 à 11 mois non encore vaccinés
- Personnes âgées de plus de 1 an et nées depuis 1980
- Professionnels de santé et personnes travaillant en crèche, halte-garderie, assistantes maternelles nés avant 1980

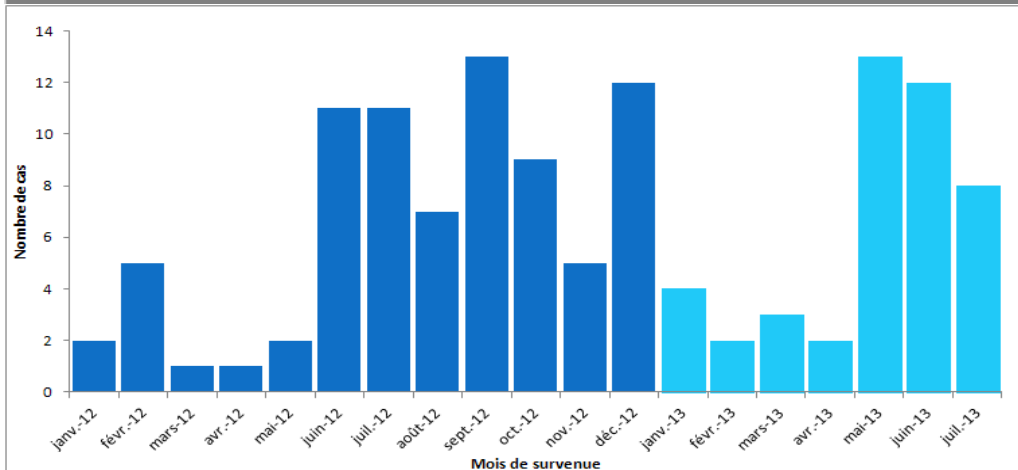
¹ Epidémie de rougeole en France – Actualisation des données de surveillance au 25/06/2013 :

<http://www.invs.sante.fr/Dossiers-thematiques/Maladies-infectieuses/Maladies-a-prevention-vaccinale/Rougeole/Points-d-actualites>

| Point légionellose . Situation épidémiologique au 31 juillet |

Depuis le 1^{er} janvier 2013, 44 cas de légionellose résidant en Alsace ont été déclarés au système de surveillance. Ce nombre est proche de ce qui a été observé les années précédentes (entre 23 et 48 cas pour la même période de 2006 à 2012). La répartition mensuelle des cas est présentée par la courbe épidémique ci-dessous. Depuis le début de l'année 2013, le nombre maximal mensuel était de 13 cas en mai, un effectif inhabituel pour ce mois (entre 0 et 6 cas les mois de mai 2006 à 2012). Cela peut s'expliquer en partie par un épisode de 6 cas groupés sur Mulhouse entre le 21 mai et le 7 juin.

| Figure 11 | Evolution du nombre de cas de légionellose du 1/01/ 2012 au 3/07/2013 (Source : Déclaration obligatoire, données provisoires 2013)



La moitié des cas (22/44) résidaient dans le département du Bas-Rhin. Tous les cas ont été classés comme certain. Il s'agissait de 18 femmes et 26 hommes (sexe-ratio H/F=1,4), d'âge médian 68 ans (min=38 ; max=97). Au moment de l'analyse des données, 2 cas étaient décédées. Parmi eux, 36 (82%) présentaient au moins un facteur de risque (hémopathie, immunodépression, tabagisme, diabète..).

| Modalités de signalement à l'ARS Alsace, pôle VGAS |

Les signalements transmis au pôle de Veille et gestion des alertes sanitaires (VGAS) de l'ARS d'Alsace concernent : toutes les maladies à déclaration obligatoire, tout évènement sanitaire susceptible d'avoir un impact sur la santé de la population ainsi que la survenue en collectivité de cas groupés d'une pathologie transmissible.

Tous signalement peut se faire par **téléphone au numéro unique : 03 88 88 93 33**

Ainsi que par une notification écrite :

- par **fax** au **03 59 81 37 19**
- par mail à l'adresse suivante : ARS-ALSACE-VEILLE-SANITAIRE@ars.sante.fr

| Partenaire de la surveillance en Alsace |



Directeur de la publication :

Dr Françoise Weber,
Directrice générale de l'Institut de veille
sanitaire

Rédactrice en chef :

Christine Meffre,
Responsable de la Cire Lorraine-Alsace

Comité de rédaction :

Virginie Bier
Oriane Broustal
Camille Gravelier
Claire Janin
Sophie Raguot
Lucie Schapman
Frédérique Viller

Diffusion

Cire Lorraine-Alsace
ARS Lorraine
Immeuble « Les Thiers »
CO n°71
4 rue Piroux
54036 Nancy Cedex

Mail : ars-lorraine-alsace-cire@ars.sante.fr
Tél. : 03.83.39.29.43
Fax : 03.83.39.28.95

Si vous souhaitez être destinataire du point épidémiologique réalisé par la Cire, merci de nous en informer par mail à ars-lorraine-alsace-cire@ars.sante.fr